

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 11

Artikel: Bilan du congrès de la F.I.F.D.U.

Autor: Buchel, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès de la presse féminine à Amsterdam

Un thème : la consommation

Une centaine de journalistes d'une vingtaine de pays, appartenant à l'ALIPF (Association Internationale des Journalistes de la Presse féminine et familiale) se sont réunis à Amsterdam du 3 au 7 octobre pour discuter, à l'occasion de leur sixième Congrès, des problèmes de la consommation. La plupart des rédactrices qui travaillent dans des hebdomadaires ou même des rubriques féminines de quotidiens entretiennent en effet des rapports assez ambiguës et pour le moins délicats avec la consommation. Il n'était pas inutile d'en parler. Leurs journaux sont, en grande partie, tributaires d'une publicité touchant la femme au premier chef, cette publicité étant le soutien financier de la publication. Or ce sont bien par les "mass media" que les femmes, responsables des achats du ménage, sont informées des produits qui leur sont offerts sur le marché. D'où la responsabilité des journalistes. D'une part, elles augmentent le désir de consommation, d'autre part, elles tentent d'éduquer le lecteur en l'informant plus complètement. Elles influencent les goûts et le sens civique de leurs lectrices en les mettant en garde contre le gaspillage insensé qui caractérise les pays occidentaux.

A l'ouverture du Congrès, la femme du président du Conseil des Pays-Bas, Mme Liesbeth den Uyl, n'a pas manqué de demander aux journalistes — et donc aux femmes par leur intermédiaire — de se limiter aux achats fonctionnels pour abolir ceux qui ne sont que le symbole d'un certain statut social ou... le fruit de l'ennui.

Le rôle de la presse est encore mal défini, a souligné de son côté Joop Swart, rédacteur en chef d'importants journaux féminins néerlandais, et organisateur du Congrès. Ce rôle est-il de défendre le consommateur ? Des journaux spécialisés, de plus en plus nombreux, s'en occupent avec succès. En Suisse, il existe "J'achète mieux", qui a éveillé la conscience d'un consommateur gavé et peu enclin à l'esprit critique.

On constate donc une évolution dans l'attitude des journalistes féminines qui sont, par la force des choses, davantage politisées, puisque aussi bien les problèmes du gaspillage, de la pollution sont du ressort de la politique.

Au Congrès d'Amsterdam, ces questions ont été abordées dans diverses commissions de travail. On y a souligné que la surconsommation dépend



du pouvoir d'achat et que tout le monde, dans le gaspillage, ne porte pas la même responsabilité. Que d'ailleurs les biens de consommation collectifs — crèches, hôpitaux, transports en commun — sont au contraire victimes d'un sous-développement chronique, que les journalistes peuvent dénoncer, mais que seuls les politiciens ont le pouvoir de résoudre. Aux femmes donc de se lancer — aussi — dans la politique !

Pierrette Blanc

RECYCLAGE RECYCLAGE RECYCLAGE RECYCLAGE

(suite de la page 5)

Quelques professions où la limite d'âge ne joue pas et où seule une maturité, un diplôme d'Ecole de Commerce ou de Culture générale est suffisant.

	durée formation	âge	conditions d'admission	lieu de formation	examen d'entrée
BIBLIOTHÉCAIRE	3 ans	18 ans - pas de limite d'âge	Maturité Diplôme école de Commerce Ecole de culture générale	Institut d'Etudes Sociales à Genève	entretien d'admission
ASSISTANTE SOCIALE	3 ans (possibilité de formation en emploi)	20 ans - pas de limite d'âge	Maturité Diplôme école de Commerce Ecole de culture générale	Institut d'Etudes Sociales à Genève	entretien d'admission
EDUCATEUR SPÉCIALISÉ	3 ans (possibilité de formation en emploi)	19 ans - pas de limite d'âge	Maturité Diplôme école de Commerce Ecole de culture générale CFC Certaine expérience	Institut d'Etudes Sociales à Genève	entretien d'admission examen psychologique
ANIMATEUR	3 ans (1 année de stages) (possibilité de formation en emploi)	20 ans - pas de limite d'âge	Maturité Diplôme école de Commerce Ecole de culture générale CFC + expérience avec les groupes	Institut d'Etudes Sociales à Genève	examen psychologique
PROFESSEUR DE RYTHMIQUE JACQUES DALCROZE	3 ans (+ 1 an préparatoire)	18 ans - pas de limite d'âge	12 degrés de scolarité Savoir jouer du piano	Institut Jaques Dalcroze à Genève	examen d'entrée
RÉÉDUCATRICE DE LA PSYCHO-MOTRICITÉ	3 ans	19 ans - pas de limite d'âge	Maturité ou équivalence	Institut Dalcroze + EPSE (école de psychologie et de sciences de l'éducation)	examen d'entrée

Nous avons encore toute une liste à disposition de professions sans limite d'âge, ainsi que les différentes écoles de formation professionnelle. Il suffit de s'adresser à la

rédition de Femmes Suisses ou auprès de Mme W. Salm, Office d'orientation et de formation professionnelle, Prévost-Martin 6, 1211 Genève 4, case postale 226.

Conférence Internationale sur le Travail Temporaire au Bureau International du Travail

Les 12 et 13 septembre derniers a eu lieu, dans le cadre du BIT à Genève, une conférence internationale sur le travail temporaire. Etant donné l'extension qu'a pris ce dernier ces dernières années, un certain nombre de problèmes devaient être débattus sur le plan international, chaque pays ayant sa législation propre. La Suisse est le pays où l'on enregistre le taux le plus élevé de cette forme de travail dans le monde.

Les agences spécialisées ou entreprises de travail temporaire ont un rôle primordial à jouer, et leur statut juridique a soulevé des controverses car il est important d'assurer aux travailleurs temporaires les mêmes garanties, dans le domaine social ou celui assurant leur protection, qu'aux travailleurs munis d'un contrat de longue durée.

Examינons maintenant le cas des femmes en quête de travail temporaire : les agences, assaillies de demandes d'emploi par des femmes ne possédant aucune qualification, ne peuvent procurer à ces dernières qu'un travail très subalterne. Les femmes qui négligent de parfaire leur éducation ou d'apprendre un métier ont encore trop tendance à considérer que le mariage apportera la solution à tous leurs problèmes, et se retrouvent un jour totalement démunies, matériellement et moralement lorsqu'à la suite de circonstances imprévues il leur incombe de subvenir à leur entretien ou à celui de leur famille.

Dominique

Les fonds d'entraide de la SAFFA

Le bénéfice de la SAFFA 1958 avait permis de créer deux fonds d'entraide pour les femmes.

1. La société coopérative de cautionnement des femmes suisses, qui accorde des prêts remboursables aux femmes qui voudraient se mettre à leur compte (artisanat, hôtellerie, commerce, professions libérales...). Demander le règlement et les conditions au Secrétariat SAFFA, Schwarzwaldstrasse 56, 3007 Berne (031) 25 54 31.

2. Le Fonds de bourses et d'entraide qui accorde des subсидes (non remboursables) à des femmes désireuses d'acquérir (après 40 ans, par exemple) une formation professionnelle ou d'entreprendre un recyclage. Demander le règlement et les conditions à Mme Gubler, Alpenstr. 31, 8800 Thalwil (01) 92 65 58.

Femmes Suisses et Réalités : un concours

Nos auditrices et auditrices auront remarqué que la collaboration entre notre journal et les émissions « Réalités » a repris sous une forme un peu différente. Des membres de l'équipe de rédaction sont invités régulièrement à participer à des débats et, par ailleurs, Femmes Suisses a lancé un concours.

Nous soumettons à votre réflexion un thème féministe ou féminin. A partir de là, vous êtes invité, Madame, Monsieur, à nous écrire ce que vous pensez du problème (*maximum une page*) et à nous poser des questions (*maximum 3*). La personne qui aura envoyé la réponse la plus intéressante (pas nécessairement la plus féministe) et qui aura posé les questions les plus pertinantes sera invitée à venir les poser de vive voix à l'émission « Réalités » et participera à la discussion avec l'équipe « Réalités » du jour. Son voyage, depuis son lieu de domicile à la radio sera payé et elle recevra en outre un prix de Fr. 100.— (offert par la Fondation pour l'éducation civique de la SAFFA).

Le premier sujet vous échappe, lecteur et lectrice — le calendrier de la radio et le vôtre ne coïncident pas — mais voici le thème du second : « Comment envisagez-vous le partage des responsabilités dans la vie du couple ? »

A vos plumes, Madame, Monsieur : une page + 3 questions au maximum !

Bilan du Congrès de la F.I.F.D.U.

Pour son congrès triennal au Japon (13-19 août 1974), la Fédération Internationale des Femmes diplômées des Universités avait choisi pour thème : « Sens et mesure du progrès humain ».

Afin de permettre aux membres du Congrès d'aborder ce vaste sujet, une trentaine de groupes d'études furent formés dans le cadre de trois séminaires intitulés :

Partenaires dans le progrès. Sujets de discussion : comment utiliser au maximum le potentiel social, économique et culturel de la femme ; raison d'être et avenir des associations féminines traditionnelles.

L'éducation permanente envisagée en relation avec les besoins des pays en voie de développement, avec les besoins des jeunes et des adultes, y compris les problèmes de réorientation et de recyclage.

La qualité de la vie. Sujets de discussion : que peut faire la femme pour résoudre les problèmes d'environnement en respectant les droits fondamentaux de l'homme sur les plans régional et national.

Les séances de séminaire permirent de dégager un certain nombre de résolutions qui furent adoptées par le Congrès ; il s'agit de recommandations adressées aux associations nationales en vue de :

— promouvoir la formation de la femme afin qu'elle soit à même de prendre la parole en public, de diriger des débats et d'organiser des réunions ;

— augmenter, lorsque cela s'avère utile, la publication de manuels et d'autres moyens de communication de masse à l'usage d'adultes illétrés, d'immigrants et d'autres groupes ;

— prendre conscience du développement régional de l'organisation des Nations Unies, de ses organismes spécialisés et d'autres groupements intergouvernementaux ; d'insister auprès de leurs propres gouvernements pour que dans les commissions régionales l'accent soit mis sur les problèmes sociaux aussi bien qu'économiques et de permettre aux organisations non gouvernementales des régions concernées d'assumer pleinement leur rôle dans des bureaux de liaison régionaux ;

— adresser une requête au Secrétaire général des Nations Unies et au Directeur général de l'UNESCO afin que soient nommées des femmes dûment qualifiées au Conseil de l'Université des Nations Unies de même qu'au Centre universitaire dont le siège sera à Tokyo ;

— participer pleinement à la célébration de l'Année internationale de la femme 1975. Cette participation se concrétisera sous forme de réunions organisées conjointement avec d'autres associations au cours de l'année afin d'étudier l'extension des possibilités de travail à temps partiel, l'éducation des femmes et le recyclage. Le but visé étant d'attirer l'attention du public sur l'apport potentiel des femmes à la société.

Une des séances les plus intéressantes du Congrès fut celle au cours de laquelle la première vice-présidente, Mme D. Purves, présenta son rapport sur le travail accompli par les associations nationales au cours des années 1972-74. Cette rétrospective permit aux membres du Congrès de se faire une idée de la diversité des

problèmes qui se posent et des solutions recherchées au sein d'une fédération telle que la F.I.F.D.U. dont le réseau des associations affiliées s'étend sur le monde entier. Voici un aperçu de quelques-uns de ces programmes d'action :

Indonésie : A la suite de l'explosion démographique qui s'est produite dans le pays au cours des vingt dernières années, les besoins en matière d'éducation et de formation professionnelle sont tels que l'Association Indonésienne de femmes universitaires a été amenée à mettre sur pied un programme de cours commerciaux et de dessin de mode destinés aux jeunes filles de la capitale. L'opportunité du programme peut s'évaluer au nombre d'inscriptions qui a passé de 24 élèves aux cours de la première année à 400 élèves cinq ans plus tard sans provoquer une saturation du marché du travail. A l'heure actuelle une extension du programme à d'autres villes du pays est à l'étude.

Sri Lanka : Afin de participer à la lutte contre la sous-alimentation et la carence de protéines dans le régime alimentaire des enfants, l'Association de femmes universitaires de Sri Lanka a organisé avec le concours d'experts un séminaire sur la culture du soya. Ce séminaire a capté l'intérêt et l'apport de plusieurs autres organisations sociales.

Séminaire méditerranéen organisé par l'Association hellénique de femmes universitaires. Ce séminaire était consacré à l'étude des responsabilités du mari et de la femme au sein de la famille, de leurs rôles respectifs en tant qu'époux et parents, de problèmes d'éducation et de la préparation au mariage, du rôle joué par des institutions privées et publiques dans l'éducation des parents, des difficultés rencontrées et des erreurs commises sociales.

Colloques européens organisés tous les deux ans en vue d'étudier certains problèmes d'ordre culturel, social ou juridique qui préoccupent notre continent. Le prochain colloque qui aura lieu à Fribourg (Suisse) en mars 1975 sera centré sur : « Les responsabilités de l'Europe ».

Dans le cadre des activités du Congrès il convient de relever encore les exposés faits par d'éminentes personnalités féminines sur le rôle de la femme dans les civilisations occidentale et orientale ainsi que sur son rôle dans le monde de demain. La secrétaire générale adjointe de l'ONU, Mme H. Sipilä, parlant de la contribution de la femme au progrès de demain, insista sur la nécessité pour les femmes d'acquérir les qualifications adéquates en vue d'assumer un nombre croissant de tâches d'intérêt général sur les plans local, régional, national et international. Qualifications et disponibilité sont les instruments qui permettront à la femme de s'intégrer véritablement à la société de demain en y assumant le rôle actif auquel elle a droit.

Ce résumé des travaux ne donne qu'une image incomplète de ce que le Congrès de la F.I.F.D.U. a apporté à toutes celles qui y ont participé. Les contacts noués sur place, l'exquise hospitalité des collègues japonaises, les temples et l'art de l'ancienne capitale du Japon, la luxuriance des sites environnants firent de sorte que le souvenir des jours passés à Kyoto restera longtemps vivant dans la mémoire de toutes celles qui ont entrepris le voyage au pays du soleil levant.

M. Buchel